

Info

s a m +

schweizer armeemuseum
musée suisse de l'armée
museo svizzero dell'esercito
museum svizra da l'armada

Bulletin N° 3/05

www.musee-armee.ch

Procès-verbal

de la 27^e assemblée ordinaire des membres,
le 23 avril 2005 à Thoune



- Procès-verbal (3)
- Couvre-chefs (13)
- Collection de chars (16)
- Musée du château de Thoune:
exposition spéciale consacrée à la poudre noire (19)

Procès-verbal

de la 27^e assemblée ordinaire des membres, le 23 avril 2005 à Thoune

Neu im Juni erschienen

Das Schwarzpulver
Die Produktion in der Pulvermühle Steffisburg 1586-1864
Autor: Georg Frank
Herausgeber: Verein Schweizer Armeemuseum
80 Seiten, Format A4, schwarz-weiss/farbig
ISBN 3-033-00455-5
Preis: 38 Franken
Bezugsquelle: shop@armeemuseum.ch



Neu im Juli erschienen

**Armeeführung
von der TO 36 zur AXXI (1938-2004)**
Autor: Heinz Marti
Herausgeber: Verein Schweizer Armeemuseum
200 Seiten, Format A4, schwarz-weiss/farbig
ISBN 3-033-00432-6
Preis: 48 Franken
Bezugsquelle: shop@armeemuseum.ch



Impression

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée

Adresse: Association du musée suisse de l'armée Vsam, Case postale 2634, 3601 Thoune

Commission de rédaction: Hans Rudolf Schneider, Hugo Wermelinger, Richard Stauber

Chef du ressort RP: Hans Rudolf Schneider, Brüggestrasse 10, 3634 Thierachern,

079 414 70 04, hans-rudolf.schneider@armeemuseum.ch

Photographie de couverture: Une pièce exceptionnelle de la nouvelle collection de véhicules blindés historiques de l'armée suisse inaugurée à Thoune: le char 38 Praga. Photo: Markus Hubacher

1. Salutations

Bruno Maurer, président de la Vsam, ouvre à 10h15 la 27^e assemblée ordinaire des membres dans la salle C3 du bâtiment d'instruction sur la place d'armes de Thoune; 135 personnes sont présentes. Parmi les hôtes d'honneur se trouvent le brigadier Fred Heer, cdt de la Formation d'application 3 des chars, Thomas Hug, président du Musée militaire Full/Musée de la forteresse Reuenthal, Hugo Berger, président de la Communauté d'intérêt des troupes de transmission, Marc Imobersteg, président de l'ASEAA, et Markus Hubacher, photographe. 246 membres se sont excusés.

L'invitation et les documents nécessaires ont été envoyés dans les délais à tous les membres de l'association avec le bulletin 1-2/2005. L'ordre du jour est adopté sans discussion.

2. Élection des scrutateurs

Sont proposés et élus en qualité de scrutateurs:

- Heinz Giese,
- Hans Knechtenhofer,
- Max Martin.

3. Procès-verbal de la 26^e assemblée des membres, du 8 mai 2004 à Thoune

Le procès-verbal adopté le 15 juin 2004 par le comité puis publié dans le bulletin 3/2004 et sur l'Internet est adopté sans discussion.

4. Rapport annuel 2004

4.1 Compléments du président

Le rapport annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004 a été expédié avec l'invitation. Le président donne des informations complémentaires. Après les décisions négatives du Conseil fédéral (1999) et du Parlement (2002), en vertu desquelles aucun soutien supplémentaire de la Confédération ne sera fourni pour la réalisation d'un Musée de l'armée, le comité a dû poursuivre le travail en progressant systématiquement à petits pas, comme cela a déjà été mentionné et motivé à plusieurs reprises. De cette manière, la Vsam est parvenue à franchir chaque année avec succès de petites étapes. Les participants à l'assemblée des membres de 2003 ont pu visiter le bâtiment 706 nouvellement aménagé pour abriter les uniformes, les couvre-chefs, les chaussures, les armes blanches et d'autres pièces de l'équipement personnel. Lors de l'assemblée des membres de 2004, le comité a pu présenter aux participants, dans l'ancienne halle d'équitation, la collection de pièces d'artillerie et de véhicules historiques. Cette année, c'est la collection réaménagée de véhicules blindés historiques de l'armée suisse qui a pu être découverte; son inauguration officielle est prévue pour une date ultérieure.

Dans l'ancienne régie des chevaux, qui reste indubitablement l'emplacement auquel nous souhaitons réaliser le Musée de l'armée, nous disposons de locaux adéquats et agréables. Le comité a d'ailleurs adopté un

concept pour leur aménagement. Nous espérons pouvoir présenter à l'assemblée des membres de l'année prochaine une nouvelle étape dans le sens de la réalisation d'un Musée de l'armée.

Il est donc clair que le Musée de l'armée, dont certains avait déjà annoncé la mort, est bien vivant! Le comité n'abandonne pas. Forts du soutien des plus de 3000 membres de l'association, nous continuons d'oeuvrer à la réalisation de notre objectif: l'ouverture d'un Musée suisse de l'armée. Nous poursuivrons notre travail dans ce sens, systématiquement et avec tous les moyens disponibles. Une condition préalable nécessaire à cet effet est de poursuivre avec persévérance la collection systématique du matériel historique de l'armée.

4.2 Ressort du matériel

Henri Habegger, 1^{er} vice-président et chef du ressort du matériel, rend compte du progrès à nouveau réjouissant des travaux dans ce domaine.

Des changements sont intervenus en ce qui concerne les collaborateurs: Rudolf Roth nous a quitté à la fin de l'année 2004. Madame Vania Keller a pris ses fonctions chez nous au début du mois d'août 2004 avec un emploi à 80 pour-cent. Le 1^{er} mai 2005, Heinz Bhend quittera l'arsenal de Berne pour nous rejoindre; il travaillera à plein temps dans le domaine de l'infrastructure et du matériel général. De plus, Fritz Steuri quittera armasuisse en janvier 2006 et travaillera à plein temps pour nous dans le



Accueil cordial sur la place d'armes de Thoune: la collaboratrice de la Vsam Vania Keller et le vice-président Henri Habegger (au milieu) reçoivent les participantes et participants à l'assemblée des membres.

domaine du matériel technique. Andreas Laubacher continue de travailler à 80 pour-cent dans le secteur de l'équipement personnel, si bien de l'effectif total de nos collaboratrices et collaborateurs représente 3,6 postes à plein temps.

Voici une rétrospective des actions et des manifestations qui ont marqué l'année 2004: lors de la vente de matériel du DDPS du 21 avril 2004, nous avons présenté une exposition spéciale «Artillerie suisse», et nous avons exploité notre stand d'information et publicitaire. Nous avons contribué à la réalisation de l'exposition «Armée et Technologie» présentée de mars à avril 2004 à Pully. En avril, nous avons participé à la réalisation de l'exposition «L'armée 1889», dans le cadre de l'anniversaire de la SO d'Interlaken. Toujours en avril, nous avons été présents à la BEA. Nous avons ensuite participé à une exposition «200 ans d'Etat-major général», organisée aux Archives fédérales à Berne du 19 août au 10 octobre. En septembre, nous étions présents à Air 04 à Payerne. Nous avons en outre contribué à la réalisation de l'exposition «Help», présentée de septembre 2004 à janvier 2005 au Musée de la Croix-Rouge à Genève, ainsi qu'à celle de l'exposition «La Suisse et la Guerre Froide», qui a pu être visitée en automne 2004 au Musée Militaire Genevois. Nous avons également été présents à la Bourse Militaria à Berne, à la Foire Valaisanne à Martigny, et au Swiss Tank Challenge à Thoune.

Pendant toute l'année, notre équipe a guidé de grands et petits groupes de visiteurs de nos collections. Du milieu à la fin de l'année, quelque 1200 personnes ont participé à plus de 50 visites guidées. Il sied notamment de mentionner la journée portes ouvertes pour

les membres de notre association et de leurs proches, le 18 septembre.

La convention prévue avec le Musée du château de Thoune a été conclue. Ainsi, la totalité des armes blanches, des armes à feu, des uniformes et des couvre-chefs du Musée du château ont été repris. Seule la reprise de pièces de sellerie et d'une partie des insignes n'est pas encore terminée. Le matériel militaire du Musée du château se compose essentiellement d'objets provenant des ex-collections Imobersteg et Rubin, pour lesquelles il n'existe aucun besoin actuel ou futur dans le concept d'exposition du Musée du château. La majeure partie de ces précieux objets sont malheureusement en très mauvais état et nécessitent un immense travail de restauration.

A la suite de la fermeture du Musée militaire cantonal de St-Maurice, nous avons pu reprendre l'ensemble de la collection militaire. Seuls les uniformes cantonaux resteront au Musée historique de Sion. Les importants travaux de saisie des quelque 700 véhicules anciens que possède le DDPS ont été achevés. Environ 170 véhicules excédentaires ont pu être éliminés de la collection et seront vendus. Ces mesures constituent une importante étape de mise au net de la collection. Dans le courant de l'exercice, nous avons à nouveau reçu une centaine de dons, certains étant de grande ampleur.

Deux locaux ont été transformés de manière adéquate dans les bâtiments de l'ancienne régie des chevaux et ont été préparés pour recevoir des collections et des expositions thématiques. Ces deux locaux sont par ailleurs les premiers à être protégés contre l'intrusion et l'incendie. Plusieurs groupes de

travail se consacrent à l'aménagement de ces locaux conformément au concept adopté par le comité.

La reprise du bâtiment 782, d'une surface de plus de 2500 m², sur le site de l'ancienne fabrique de munitions de Thoune, s'est achevée à la fin de l'année 2004. Nous sommes ainsi en mesure d'entreposer provisoirement dans des conditions convenables les grandes quantités de matériel qui nous parviennent, en vue de leur tri et de leur préparation ultérieure. Vers la fin de 2004, nous avons également pu reprendre temporairement la filiale de l'arsenal à Seftigen. Les discussions avec le DDPS permettent d'espérer pouvoir disposer à long terme de cet excellent entrepôt.

Le programme de travail pour 2005 prévoit l'aménagement des nouveaux locaux dans l'ancienne régie des chevaux et du nouveau bâtiment 782 pour y recevoir les divers domaines de la collection, ce qui permettra de renoncer à l'utilisation de bâtiments inadéquats. Il s'agira en outre d'achever le tri des insignes dont l'armée 95 / XXI n'a plus besoin, et de poursuivre la réalisation de la collection systématique des insignes. Il est en outre prévu de mettre au net la collection de pièces d'artillerie et de mortiers et de commencer la restauration de ceux exposés ou dont l'exposition est prévue. Le solde de matériel du Musée du château de Thoune sera repris, et sa restauration sera achevée. Les travaux généraux d'inventaire et de remise en état du matériel vont se poursuivre à large échelle, de même que ceux concernant les règlements, les catalogues et la bibliothèque.

En ce qui concerne les expositions et les manifestations, nous avons déjà pu réaliser plusieurs actions réussies avant l'assemblée des membres de 2005. En avril 2005, nous avons participé aux

Journées des Forces terrestres à Walenstadt, à la Gant à Thoune avec une exposition spéciale consacrée aux véhicules anciens et aux véhicules spéciaux, de même qu'à la préparation de la nouvelle collection de chars. En novembre 2005, nous serons présents avec notre stand publicitaire et de vente à la «Swiss Tank Challenge» et à la course militaire (Waffenlauf) de Thoune. Nous participons également à la préparation d'une exposition consacrée à la fabrication de la poudre dans le canton de Berne; elle sera présentée au Musée du château de Thoune. Nous comptons avec environ 80 visites guidées de groupes au travers de nos collections en 2005.

Henri Habegger conclut sa présentation en remerciant les nombreux bénévoles sans l'aide desquels le ressort du matériel n'eût pas été en mesure de faire tous ces travaux. Il mentionne notamment Jürg Burlet, Jürg A. Meier, Jakob Kläsi, Jacques Schneider, Hans Knechtenhofer, Hansruedi von Gunten, Hans Weigum, Christian Wüthrich, Max Martin, Thuri Schöfecker, Paul Airoldi, Kay Moser, Renato Briccola et son équipe de l'ASEEA. Des remerciements s'adressent également aux exploitations qui apportent leur soutien à Thoune, Berne, Sarnen et sur d'autres sites, de même qu'aux troupes et à l'Etat-major de planification et à la Base logistique de l'armée, à armasuisse et à d'autres services du DDPS. Il sied notamment de relever l'excellente collaboration avec la Formation d'application 3 des chars, sous la conduite du brigadier Fred Heer et de son mandataire, l'adjudant Martin Haudenschild.

4.3 Ressort Information / RP

Le chef du ressort Hans Rudolf Schneider informe sur les principales actions qui se sont déroulées pendant l'exercice écoulé et



Attentifs, les membres suivent la présentation des rapports annuels du comité.

sur celles prévues pendant l'année en cours. Outre l'information régulière des membres au moyen du bulletin et l'actualisation permanente du site Internet, les activités publicitaires se sont déroulées dans le cadre usuel. Nous allons réaliser un circuit virtuel en 2005; les statistiques démontrent, en effet, que notre site Internet enregistre un bon taux de fréquentation. Un remaniement en profondeur de ce site, qui date d'il y a quelques années, est en cours de planification. Une brochure «De la tête aux pieds» va être publiée dans la ligne de l'exposition de Dübendorf; de plus, la réalisation d'un nouveau papillon est prévue. Le comité a décidé que l'association se présentera, à l'avenir, comme éditeur d'une série de publications. La première publication est consacrée à la fabrication de la poudre, et la

deuxième, due à la plume de Heinz Marti, est une présentation de la conduite de l'armée de 1938 à 2004. Ces ouvrages devraient être disponibles dans le courant du second semestre de 2005.

4.4 Discussion / adoption

Le rapport annuel est adopté sans opposition.

5. Finances

Tous les membres de l'association ont reçu avec l'invitation le compte de profits et pertes arrêté au 31 décembre 2004 ainsi que le bilan au 31 décembre 2004. Ces documents sont présentés par Sascha Burkhalter, caissier de l'association.

5.1 Compte de profits et pertes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004

Le résultat des comptes annuels 2004 est à nouveau extrêmement réjouissant. Avec 6668 francs, l'excédent de recettes est supérieur au budget. Les cotisations des membres sont légèrement inférieures au montant inscrit au budget. Les recettes de dons sont notablement supérieures au budget en raison du bon résultat de la collecte réalisée dans le cadre du rapport Bergier qui a largement dépassé les attentes. Nous nous sommes aussi particulièrement réjouis que cinq membres aient opté pour la qualité de membre à vie. A la fin de 2004, l'association comptait au total 3155 membres payants. L'engagement intense de l'association lors de diverses manifestations a également eu des effets positifs sur les recettes. Vu notre forte présence, le secteur du Shop a pu réaliser un chiffre d'affaires de près de 20 000 francs.

Globalement, nous avons des recettes de 140 755 francs alors que le montant inscrit au budget était de 125 000 francs.

Du côté des charges, nous notons un total des dépenses quelque peu plus élevé. Dans le domaine de l'administration de l'association et de la publicité, l'attention portée aux coûts par tous les partenaires concernés fait qu'il n'a pas été nécessaire de mettre à contribution l'intégralité du montant inscrit au budget. Seul le domaine de l'administration est légèrement supérieur au budget. Les principaux motifs en sont l'augmentation des charges de port et les travaux de traduction nécessaires.

Dans le secteur de l'entretien, nous avons un solde de charges de quelque 54 000 francs pour l'association après déduction du remboursement de coûts par le DDPS. Ce mon-

tant est donc de 25 000 francs supérieur à la valeur inscrite au budget. Une provision unique de 25 000 francs a été constituée, à la charge des comptes 2004, en raison de la demande en suspens depuis longtemps auprès de l'Administration fédérale des contributions, concernant l'assujettissement de l'association à la taxe sur la valeur ajoutée. Nous espérons que cette question pourra être clarifiée dans le courant de l'exercice et qu'il sera possible de dissoudre cette provision. Globalement, nous avons des charges de 134 087 francs pour un montant inscrit au budget de 122 000 francs.

5.2 Bilan au 31 décembre 2004

Le gros du bilan au 31 décembre 2004 correspond à celui de l'exercice précédent. L'actif circulant est de 252 297 francs. Il se compose essentiellement de liquidités et de créances auprès du DDPS pour le 2^e semestre 2004 dans le cadre de l'entretien du fonds de matériel. La créance de 120 000 francs a été intégralement payée en mars 2005. L'important stock de matériel commercial et le fonds de matériel sont inscrits pour mémoire dans les comptes à hauteur de 1 franc.

Du côté des passifs, les engagements envers des tiers s'élèvent au total à 83 301 francs. Les principaux postes de ce montant sont la provision déjà mentionnée pour la TVA, qui représente 60 000 francs au total, que même que les factures encore impayées à la fin de l'exercice dans le domaine des assurances du personnel et sociales pour les collaboratrices et collaborateurs du domaine de l'entretien.

Le capital propre au 31 décembre 2004 s'élevait à 168 998 francs; il n'a varié par rapport à l'exercice précédent qu'à hauteur du bénéfice de 2004.

Le comité propose l'affectation suivante du bénéfice de 6668.27 francs: attribution de 5000 francs au fonds lié pour les charges de planification à titre onéreux, et 1668.27 francs au fonds de garantie du patrimoine de musée.

Le président remercie le caissier pour son important travail.

5.3 Rapport des réviseurs

Le réviseur Michael Schori donne lecture du rapport de révision. Les réviseurs Michael Schori et Marcel Baeriswyl ont vérifié les comptes annuels et proposent à l'assemblée d'adopter les comptes et de donner la décharge au comité et au caissier.

5.4 Adoption / décharge

L'assemblée accepte sans avis contraire les comptes annuels et le bilan 2004, de même que la proposition d'affectation de l'excédent de recettes.

6 Programme d'activités 2005

6.1 Activités

Bruno Maurer présente le point de vue du président concernant l'essentiel de nos activités à venir. L'activité principale consiste à aménager les nouveaux locaux dans l'ancienne régie des chevaux. Le comité a répondu positivement à une demande de l'association faïtière des sous-officiers, et il a décidé de présenter notamment à cet emplacement



Entretien animé du brigadier Fred Heer avec le président de la Vsam Bruno Maurer pendant le traditionnel repas de midi.

le rôle des sous-officiers dans le cours de l'histoire. Un autre effort principal concerne la sauvegarde du matériel historique de l'armée et le développement et l'entretien systématiques de la collection. Nous attachons naturellement aussi de l'importance à la présentation de la collection et continuerons de faire le nécessaire pour être en mesure de recevoir des groupes et de les guider au travers de nos collections. Finalement, nous allons vider certains dépôts du «Feuerwerker» pour entreposer le matériel dans des locaux plus adéquats.

Tout cela va nous coûter énormément de travail et aussi beaucoup d'argent. La réalisation de ces objectifs ne sera possible qu'avec le soutien des membres de l'association.

6.2 Cotisations des membres

Le comité propose une augmentation raisonnable des cotisations des membres. Le montant a été relevé de 20 à 30 francs par l'assemblée des membres de 1995, et il est resté inchangé depuis. L'augmentation proposée est nécessaire en raison du renchérissement et des nombreuses activités de l'association. Il est proposé de porter de 30 à 40 francs les cotisations des membres individuels, de 150 à 200 francs celles des membres collectifs, de 50 à 60 francs le montant pour les familles, et de 30 à 50 francs pour les donateurs et donatrices. Le montant pour les membres à vie reste inchangé.

Le président répond à quelques questions du public, puis l'augmentation proposée est acceptée à unanimité.

6.3 Budget

Le budget de l'année 2005 a été publié dans le dernier bulletin avec l'invitation à l'assem-

blée des membres d'aujourd'hui. Le comité a examiné le budget lors de sa séance du 7 mars 2005.

Vu l'augmentation des cotisations des membres qui vient d'être décidée, le budget présenté par le caissier comporte deux divergences par rapport à celui publié dans le bulletin. D'une part, le montant des recettes prévues peut être augmenté de 30 000 francs et, d'une autre, les charges prévisionnelles concernant les expositions et les présentations peuvent être relevées de 30 000 francs. Cela signifie que la marge de manœuvre supplémentaire disponible est allouée intégralement à la présentation de l'association. Le montant total des cotisations des membres inscrit au budget est de 128 000 francs (98 000 francs avant l'augmentation des cotisations). En ce qui concerne les produits des ventes, un montant quelque peu en retrait comparativement à l'exercice précédent a été inscrit au budget avec 15 800 francs en raison des grandes incertitudes le concernant. Nous comptons avec des recettes totales de 144 000 francs en 2005.

Les charges se situent dans le même ordre de grandeur que l'exercice précédent. Nous prévoyons environ 5000 francs de plus que l'exercice précédent pour la publicité et l'Internet. L'adaptation de moyens d'information et d'imprimés est prévue, de même que l'élaboration de nouveaux matériels. Comme cela a déjà été mentionné, les charges d'entretien de la plate-forme d'expositions sont également plus élevées que l'exercice précédent. Dans ce secteur, nous voulons utiliser pleinement les possibilités supplémentaires pour professionnaliser la présentation de notre association. L'entretien du fonds de matériel chargera la caisse de l'association à raison d'un montant net de

30 000 francs, c'est-à-dire moins que l'exercice précédent. Nous pensons que l'insécurité concernant l'assujettissement à la TVA pourra être réglée dans le courant du premier semestre de 2005, si bien qu'il ne devrait pas en découler de charges spéciales en 2005. Globalement, le budget prévoit un léger excédent de recettes de 2000 francs.

Le budget présenté est adopté à l'unanimité.

7. Révision des statuts

Le président donne la parole à Jörg Zumstein qui explique et motive la petite adaptation proposée des statuts. Les nouveaux statuts et les motifs de la révision ont déjà été présentés aux membres dans le bulletin. Ce projet de révision des statuts a été déclenché par une recommandation de l'Administration des contributions du canton de Berne, afin de garantir l'exonération fiscale. En cas de dissolution de l'association, l'éventuel avoir doit être versé à une autre institution d'utilité publique au bénéfice d'une telle exonération. La formulation du but de l'association a été étendue (association en qualité de centre de compétences pour l'histoire de la défense en Suisse). Les différentes catégories de membres sont dorénavant ancrées dans les statuts. Le montant maximal des cotisations des membres est fixé pour limiter l'éventuelle responsabilité des membres. Le nombre minimal de membres du comité a été réduit de 7 à 5. Sa compétence a été portée de 10 000 à 25 000 francs, la pratique ayant démontré qu'un tel montant est judicieux et nécessaire.

Jörg Zumstein et Bruno Maurer répondent aux questions posées par des participants à l'assemblée des membres. Une proposition qui demandait d'attribuer à l'assemblée des membres la compétence d'augmenter les

cotisations des membres est retirée puisque le montant des cotisations des membres est adopté par l'assemblée des membres dans le cadre de l'acceptation du budget annuel.

Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité.

8. Élections

8.1 Comité

Le prof. Martin H. Burckhardt, ex-conseiller national et président de l'ex-Conseil de fondation, a démissionné du comité. Le président le remercie pour son engagement pour le Musée de l'armée.

La durée statutaire du mandat est de trois ans. Cette période étant arrivée à terme, l'ensemble du comité doit être réélu.

Henri Habegger procède à l'élection du président Bruno Maurer qui est réélu par acclamation.

Le membre du comité Urs Trachsel, ex-commandant de la place d'armes de Thoune, a pris sa retraite à la fin de l'année. Il restera membre du comité. Comme les relations avec la place d'armes de Thoune sont très importantes, le comité propose d'élire en son sein le nouveau commandant de cette place, le colonel Hugo Rätz.

Hugo Rätz est élu à l'unanimité.

Les personnes suivantes se mettent à disposition pour un nouveau mandat:

- Henri Habegger, 1^{er} vice-président
- Richard Stauber, 2^e vice-président
- Sascha M. Burkhalter
- Jürg P. Burlet
- Alexander Hadorn
- Markus Reidhaar

- Hans Rudolf Schneider
- Kurt Sommer
- Urs Trachsel
- Hugo Wermelinger
- Jörg Zumstein

Ces personnes sont réélues à l'unanimité pour un nouveau mandat.

8.2 Vérificateurs des comptes

Il est inscrit dans les statuts que les vérificateurs des comptes doivent être élus chaque année. Comme les activités de l'association s'intensifient toujours plus, la révision par des professionnels devient nécessaire. Par conséquent, le comité propose de confier cette tâche à Paul Freiburghaus, expert-comptable diplômé et propriétaire de la société Freiburghaus Unternehmensberatung à Spiez.

Un participant demande ce que coûtera cette solution. Le caissier répond que ce mandat sera exécuté pour un prix d'ami de Fr. 1000.-. Un autre participant demande pourquoi ce ne sont pas deux vérificateurs qui doivent être élus, conformément aux statuts. Le président répond que deux collaborateurs de la société de révision devront signer le rapport de vérification.

L'organe de révision proposé est élu à l'unanimité.

9. Propositions

Aucune proposition n'a été présentée.

10. Divers

Le président attire l'attention sur le Rapport du Rütli 2005. Tous les membres de l'association recevront une invitation.

Le président remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette assemblée, les collaboratrices et collaborateurs de la Vsam, les membres du comité et les participantes et participants à l'assemblée.

L'assemblée est close à 11h50.

Après l'assemblée, le brigadier Fred Heer présente une vue d'ensemble de l'histoire des chars et de l'arme blindée en Suisse, comme introduction à la visite postérieure. Ensuite, les participantes et participants visitent la nouvelle collection de chars, qui vaut dans tous les cas le détour, prennent l'apéritif qui leur est offert, puis se rendent à la caserne des officiers où le traditionnel «Spatz» les attend!

Pour le procès-verbal:
Le secrétaire de la Vsam

Hugo Wermelinger

Photographies: Markus Hubacher

Collection d'insignes

Un grand merci!

L'article consacré à notre collection d'insignes, publié dans le bulletin 3 / 04, a rencontré un immense écho. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à compléter la collection en nous fournissant insignes et informations. Merci beaucoup!

Le couvre-chef militaire, couronne de tout uniforme

Actuellement, la riche «collection systématique de matériel historique de l'armée à sauvegarder pour la postérité» compte entre autres quelque 7000 uniformes ou pièces d'uniforme. Il s'agit surtout de tuniques, de pantalons, de manteaux, de vareuses et de tenues spéciales en tous genres. Chacun de ces uniformes comporte aussi un couvre-chef. Jusqu'à ces années passées, les tenues de notre armée étaient inconcevables sans coiffure. Je me souviens parfaitement qu'à l'époque de mon paiement de galons de commandant de compagnie (en 1973), le commandant d'école avait sur son pupitre, au rapport hebdomadaire, toute une série de feuillets sur lesquels une main rageuse avait inscrit: recrue X de la compagnie Y vue à tel endroit en sortie sans bonnet (avec indication de la date et de l'heure précise)!

Le nombre de couvre-chefs militaires qu'abritent les locaux du Musée de l'armée, à Thoune, est toutefois largement inférieur à celui des uniformes avec quelque 1500 pièces seulement. Il y a sans doute diverses explications à cette situation: tout d'abord, de nombreux soldats (la politesse nous interdit, à ce stade, de parler des femmes dans l'armée) tendent à prendre de l'ampleur avec les années, si bien qu'il devient impossible de passer l'uniforme de recrue ou d'aspirant! Le pantalon et la tunique rétrécissent année après année et, aussi longtemps que l'uniforme en comptait un, le ceinturon devenait inutilisable au plus tard lorsque le dernier trou ne suffisait plus à faire le tour de la taille. Il n'en va pas de même des couvre-chefs! Au contraire: ils sont généralement portés

pendant de longues années et, si nécessaire, des galons y sont ajoutés au fur et à mesure que le militaire prend du grade. De plus, un shako, ou plus tard un bonnet richement décoré, se prêtent beaucoup mieux à la conservation au domicile comme souvenir qu'un manteau, une tenue de combat ou toute autre pièce d'habillement de ce genre.

Un collègue collectionneur m'a raconté que, lors de ses expéditions à la recherche de pièces de collection pas trop coûteuses dans les années 50 et 60, il a par exemple vu à plusieurs reprises des shakos vetterli cloués à l'envers au toit de fermes et de granges de l'Emmental, où ils servaient de nids d'hirondelles! Je me souviens aussi du temps où les casquettes rigides galonnées des supérieurs étaient des objets appréciés de blagues les



Aperçu de la collection de couvre-chefs de la Vsam à Thoune.

soirées de compagnie (un peu comme les cravates), et qu'elles n'en ressortaient que rarement indemnes. Dans tous les cas, ma deuxième casquette de premier-lieutenant n'a pas survécu à un tel traitement!

Il est difficile de juger dans quelle mesure les militaires aimaient porter des coiffures. Elles étaient sans doute bienvenues lorsqu'elles remplissaient une fonction de protection, par exemple contre les caprices de la météo

(pluie, neige, froid, soleil) ou contre les effets des armes (éclats de grenades à main etc.), mais sans doute pas trop dans bien d'autres circonstances (service intérieur, sortie), du moins par les militaires de bas rang.

Notons, par ailleurs, que bon nombre de couvre-chefs étaient désignés par des surnoms caractéristiques. En voici quelques exemples:



«Plancher de bal»: schako avec couvercle en cuir particulièrement grand; ordonnance cantonale aux environs de 1820



«Schabsiger»: haut schako conique; introduit dans plusieurs cantons à partir de 1830, puis d'ordonnance fédérale à partir de 1852



«Pot de beurre»: schako cylindrique; ordonnance cantonale aux environs de 1830



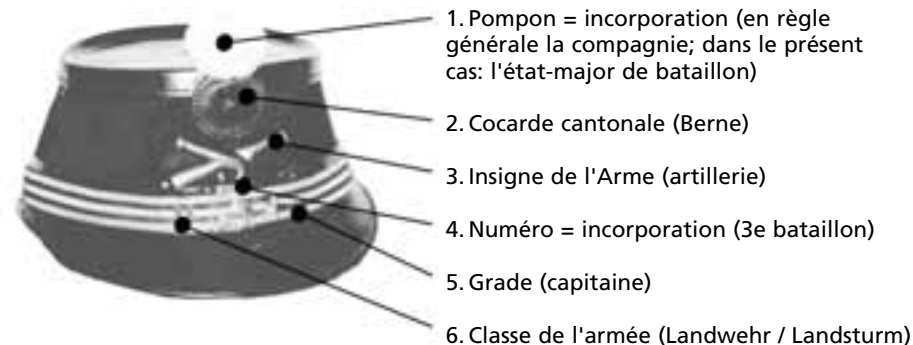
«Shako trottoir» schako conique de faible hauteur avec rebord sur le pourtour; ordonnance fédérale 1869



«Shako vetterli»: aussi appelé képi; couvre-chef à l'époque des fusils Vetterli; ordonnance fédérale 1888/98

Mentionnons encore, par exemple, le «chapeau à cadran» de forme cylindrique asymétrique (d'ordonnance dans de nombreux cantons aux environs de 1800) ou, plus tard, «la gamelle» (casque en acier M1918). Et la liste est bien loin d'être exhaustive ...!

La profusion d'indications qu'«affichait» à certaines époques le seul couvre-chef est elle aussi fort intéressante; le shako ci-dessous (ordonnance fédérale 1869) en est un bel exemple.



Graphique: Maurer/Schneider

Aujourd'hui, nos spécialistes de la protection des données interdiraient sans doute immédiatement une telle diffusion de données «secrètes». Il s'ensuit d'ailleurs qu'à une distance de dix mètres, il est devenu pratiquement impossible de distinguer notre casque actuel recouvert d'une coiffe camouflée de celui des Américains, des Anglais ou des Français. L'identification ami/ennemi du soldat va-t-elle bientôt devoir être confiée aux ordinateurs?

Bruno Maurer

Président de l'Association du musée suisse de l'armée, est lui-même un collectionneur passionné de couvre-chefs. C'est à sa plume que l'on doit le livre «Histoire et développement des coiffures militaires» (disponible au Shop de la Vsam).

Photographies: Bruno Maurer

Thoune: inauguration de la nouvelle collection de chars

Les chars à l'assaut de la halle d'équitation!

L'histoire des chars et des troupes blindées suisses est dorénavant documentée dans l'ancienne halle d'équitation sur la place d'armes de Thoune, avec des véhicules... prêts à l'engagement!

Les chars 68, jadis objet de fierté des Ateliers fédéraux de construction, partent à la casse...

Tous? Non, pas tous! Deux versions au moins de ce système développé par la Suisse ont trouvé un nouveau domicile dans l'ancienne halle d'équitation sur la place d'armes de Thoune. «On peut et doit effectivement poser la question de la raison d'être d'une collection de chars historiques de nos jours», déclare le brigadier Fred Heer, commandant



Le char 68 – objet de fierté des constructeurs suisses de chars – est dorénavant présent dans la nouvelle collection à Thoune; la majeure partie de ces véhicules ont toutefois été démolis.



Coup d'oeil dans l'ancienne halle d'équitation de la place d'armes de Thoune – espace aujourd'hui idéal pour abriter la collection de chars.

de la Formation d'application des chars, domiciliée à Thoune. «Il n'empêche que la guerre et les armées constituent depuis toujours un élément du devenir de notre monde, exactement comme la politique, l'économie et la culture.»

À l'origine, Thoune était la place d'arme de l'artillerie, avant de reprendre cette fonction pour les chars. La construction d'une piste des chars et la réalisation d'installations d'instruction ultramodernes avec des simulateurs de conduite, de tir et pour l'instruction tactique

devint une nécessité impérieuse car «la place d'armes ne se trouve pas simplement dans la région: elle est une partie de la région!», ajoute le brigadier. «Ce qui manquait jusqu'ici, c'était une collection présentant le développement des troupes blindées de 1934 jusqu'à nos jours.» Elle a maintenant pu être réalisée grâce à une étroite collaboration entre la Formation d'application des chars, l'Association du musée suisse de l'armée (Vsam), chargée du suivi du matériel historique militaire de la Confédération, les exploitations militaires et l'école de recrues des troupes de chars.



La conseillère nationale UDC Ursula Haller et le brigadier Fred Heer (commandant de la Formation d'application des chars) inaugurent la collection.

La collection de chars

La collection présente le développement de la technique, avec douze chars et chars de grenadiers allant du véhicule léger de combat Vickers au char 68 / 88, un char de combat de la classe moyenne. À une exception près, tous les véhicules sont «prêts à l'engagement». Mais il n'y a pas que les chars qui aient évolué: le développement des troupes blindées est lui aussi présenté dans une salle annexe où sont exposés des appareils radio, des uniformes, des couvre-chefs et des insignes. La quasi-totalité du matériel a été fourni par l'Association du musée suisse de l'armée. La place d'armes de Thoune dispose ainsi enfin d'une présentation de cette composante historique qui pourra recevoir des visiteuses et des visiteurs enthousiastes.

Texte: Hans Rudolf Schneider
Photographies: Markus Hubacher

Les pièces exposées

Chasseurs de chars, chars légers et chars
Panzerwagen (véhicule blindé)
Pzw 34 VICKERS
Panzerwagen (véhicule blindé)
Pzw 39 PRAGA
Chasseur de chars (chass chars) G-13
Char léger 51 AMX 13
Char 55 / 60 CENTURION Mk III
Char 61
Char 68 (AA5)
Char 68 / 88

Chars de grenadiers

Véhicule d'accompagnement des troupes blindées UC UNIVERSAL
CARRIER T 16
Char de grenadiers (char gren) 63
Char de grenadiers (char gren) 63 / 73
Char de grenadiers (char gren) 63 / 89

Autres pièces exposées

Mitrailleuses de chars et canons automatiques de chars, munitions, appareils de visée, appareils radio, uniformes, couvre-chefs et insignes des troupes blindées.

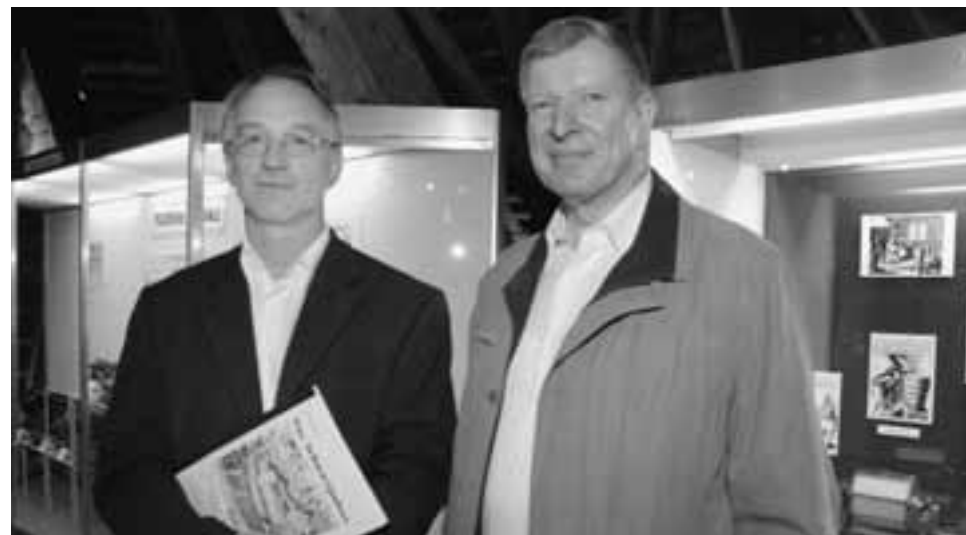
Visites:

des groupes civils ont aussi la possibilité de visiter sur demande la collection de chars historiques de notre armée.
Renseignements: Formation d'application des chars 3, adj sof Martin Haudenschild, caserne, 3602 Thoune.
Téléphone 033 228 33 68, fax 033 228 33 18.

Musée du château de Thoune: exposition spéciale consacrée à la poudre noire

La nouvelle exposition spéciale «Fabrication de la poudre noire et moulin à poudre de Steffisburg, 1586–1862» a été inaugurée le 13 juin. «L'Association du musée suisse de l'armée entretient depuis des années d'excellentes relations avec de Conseil de fondation et avec la direction du Musée du château de Thoune» a déclaré Henri Habegger, vice-président de la Vsam. «Cette collaboration a permis de réaliser une nouvelle exposition spéciale de la Vsam dans ces locaux – la troisième. Nous avons en outre eu l'immense chance de bénéficier de la collaboration de Georg Frank pour traiter ce thème de la poudre noire. Grâce à ses importants préparatifs, nous avons pu concevoir ensemble cette exposition et la réaliser avec le matériel disponible en grande quantité.»

Longtemps, la mise au point de la poudre noire, au Moyen-âge, a été considérée comme l'une des découvertes les plus importantes de l'histoire. Effectivement, sa propagation, lente dans un premier temps, allait jouer un rôle déterminant pour le développement technique des armes. Souvent, on ne fait pas de distinction entre la «poudre noire» et la «poudre à canon». Il sied toutefois de se souvenir que la poudre noire connaissait aussi des applications civiles, par exemple pour faire sauter des souches et des blocs de rochers et même pour la construction de tunnels, et il ne faut pas non plus sous-estimer son importance pour la fabrication des feux d'artifice. Dans la période comprise entre la fin du 16^e siècle et le passé récent, une trentaine de moulins à poudre



Georg Frank, auteur d'une publication consacrée à la poudre noire, a aussi assuré le suivi technique de l'exposition.



La fabrication de la poudre noire est documentée au moyen de nombreux modèles des rudimentaires machines d'antan.

noire étaient en service sur le territoire actuel de la Confédération, dont un tiers environ sur territoire bernois. Bien qu'il existe des documentations relativement complètes sur ces exploitations en raison du monopole de la poudre que détenaient les cantons – monopole qu'ils allaient ensuite devoir céder à la Confédération, il n'existe pas, jusqu'ici, de vue d'ensemble détaillée et systématique pour la Suisse qui puisse se fonder sur des monographies des différents moulins. Le moulin à poudre de Steffisburg est pour l'instant l'unique exploitation de Suisse dont l'histoire ait fait l'objet d'une étude et d'une documentation complètes.

Texte: Hans Rudolf Schneider
Photographies: Markus Hubacher

Das Schwarzpulver – Die Produktion in der Pulvermühle Steffisburg 1586–1864,
Thoune 2005. No. ISBN 3-033-00455-5.
70 pages, format A4, noir-blanc / couleur.
Auteur: Georg Frank, dr phil. hist.,
germaniste et historien. Jeunesse à Thoune.
Etudes à Berne. Maître de langues et
d'histoire. Prix de la publication: 38 francs.
Commandes: shop@armeemuseum.ch

Musée du château de Thoune
Exposition spéciale consacrée à la poudre
noire. Ouverte jusqu'en octobre 2006.
Heures d'ouverture: de 10h00 à 17h00;
horaire spécial pendant la saison d'hiver.